

LE SAINT-MAURICIEN



Le mot du Maire

Bonjour,

Avec les beaux jours, beaucoup d'animations vont reprendre dans notre village. Le carnaval, la brocante de mai, le concert jazz mais aussi le spectacle Vita Gym et la kermesse de l'école en juin.

Cette année, la fête de la musique aura lieu à côté de la salle polyvalente, le samedi 22 juin. Il y aura une grande variété de musiques et musiciens et de quoi se restaurer. Nous espérons vous y voir nombreux !

Nous sommes également en phase finale de la révision de notre PLU. Nous organisons en mai une exposition en mairie sur les différents points de notre PLU et aussi une réunion publique au Bidon.

Les réunions de quartier annoncées en janvier vont démarrer par Bois Bourdon en mai et Ardenelle en juin. Les lieux de rassemblement vous seront rapidement communiqués. Nous pourrions ainsi échanger au plus près de vous.

Comme chaque année, au début des beaux jours nos jardins sont l'objet d'attentions. Soyons respectueux de notre voisinage. Nous vous rappelons que les horaires de tonte sont réglementés et que les brûlages sont interdits.

Nous venons de subir une vague impressionnante de cambriolages. Grand nombre de nos concitoyens ont été visés. La gendarmerie a entrepris de nombreuses actions pour endiguer ce phénomène. Il semble que cela se soit calmé. Mais restons vigilants et surtout veillez à ne pas laisser d'échelle ou autres outils dans vos terrains qui pourraient servir aux cambrioleurs.

Bien à vous
William Berrichillo

Flash N° 94

Avril 2019

Les délibérations du Conseil Municipal du 17 avril 2019

L'ordre du jour :

15 présents + 2 pouvoirs et 2 absents

- **Groupement de commandes de la CCPL : marché de restauration scolaire CAO communale** (correction de la délibération de février)

Adoption à l'unanimité

- **Commission Appel d'Offres**

Adoption à l'unanimité

Sont nommés titulaires C Delomme, C Graziani, M Blanchard
suppléants S Cordin, J Duperrier, P Favre

- **Compte de gestion et Compte administratif budget communal 2018**

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2018
Investissement	133565.67	257776.68	-124211.01
Fonctionnement	1170720.74	1165779.87	4940.87
Total	1304286.41	1423556.55	-119270.14

Adoption à l'unanimité avec une abstention.

- **Affectation du résultat budget communal 2018**

	Résultats de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	179817.44		-124211.01	55606.43
Fonctionnement	203801.30	22000.00	4940.87	186742.17
Total	383618.74	22000.00	-119270.14	242348.60

Adoption à l'unanimité avec une abstention

- **Vote des taux d'imposition communaux 2019**

Les taux restent inchangés. Adoption à l'unanimité.

- **Subventions 2019 Caisse des Écoles et CCAS**

Proposition de baisser ces subventions cette année car les comptes sont excédentaires. CCAS : 7000€ ; CdE : 20000€
Adoption à la majorité (2 voix contre)

- **Budget communal 2019**

Fonctionnement 1265221,73 Investissement 310671.55

Adoption à l'unanimité

- **Reprise de l'impasse aux grenouilles**

Adoption à la majorité (2 voix contre)

- **Motion contre la réforme de l'école primaire « École de Confiance »**

Rattachement des écoles primaires aux collèges !!!

Adoption à l'unanimité

- **Questions diverses**

- PLU : Plusieurs rendez-vous importants à venir (Voir article page 2)

Début 2018, nous avons lancé un sondage pour connaître votre point de vue sur la mise en sens unique partielle de la rue de Bourguignette. Les résultats vous avaient été partagés. Depuis, nous nous sommes mis en relation avec les services de l'état afin d'intégrer leurs préconisations.



Nous allons poser les panneaux de chaque côté, réduire la voie de circulation de voiture et des bus, matérialiser une voie piéton-vélo et repositionner les deux coussins berlinois (un en entrée de zone et un en sortie).

Les travaux de mise en œuvre vont débiter au mois de mai pour une application effective **le 01 Juin**.

Rue de Bourguignette

Révision du PLU

Depuis de nombreux mois, nous avons entamé une révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce plan doit définir toutes les règles d'évolution de notre village, en termes d'environnement, de constructions, de zones préservées,...

Nous arrivons dans une phase où les documents sont bien avancés. Début mai, ils vont être présentés aux Partenaires Publiques Associés (PPA). Il s'agit des représentants de l'état, des divers syndicats concernés,...

Du 11 au 20 mai à la Mairie, se tiendra une exposition vous présentant l'essentiel de ce plan.

Le 20 mai dans la salle du Bidon, nous vous invitons à venir nombreux à la réunion publique où nous serons présents pour répondre à toutes vos interrogations.

Les réunions de quartier sont maintenant lancées.

Le premier rendez-vous est donné pour les habitants du Bois-Bourdon le 17 Mai à partir de 19 heures.

Les rendez-vous suivants seront sur Ardenelle le 7 juin et Berchevilliers le 7 Juillet.

Les autres rendez-vous se succéderont tout le long de l'été et de l'automne. Chaque riverain recevra son invitation par courrier.

Réunions de quartier

CAMARET

Les enfants de CM1 et CM2 sont depuis le 9 et jusqu'au 19 Avril dans la superbe ville de Camaret.

Tout le monde est bien arrivé et en pleine forme. Nos petits marins ont déjà pris la mer. Les activités se succèdent à un rythme soutenu et il ne semble pas utile de bercer qui que ce soit lorsque l'heure de s'endormir arrive.

Comme vous pouvez le voir sur la photo et comme toujours à Camaret, le soleil est au rendez-vous !



Goûters des Aînés et plus !

Nous vous rappelons que chaque deuxième mardi du mois, un goûter est organisé dans la salle des mariages de la mairie.

Il reste donc deux rendez-vous d'ici les vacances d'été, le 14 mai et le 11 juin.

Nous vous rappelons aussi que les inscriptions pour le voyage annuel, qui se déroulera dans le pays de Meaux, sont toujours ouvertes. Plus de renseignements en mairie.

Cette année, le repas champêtre annuel tant apprécié aura lieu début septembre. Nous vous tiendrons informés.

Comme tous les ans, nous vous invitons à participer à notre grand nettoyage de printemps.

Rendez-vous le samedi 25 mai à 9h devant la mairie. Des gants, des sacs et un parcours vous seront remis à ce moment-là.

Retour vers 11h avec un pot de l'amitié offert par la mairie.

La veille, les enfants de l'école Simone Soumier auront déjà nettoyé leur cour et ses environs.

Nettoyage de Printemps

Sondage : Don du sang

Durant les semaines passées, vous avez pu participer à un sondage sur l'opportunité d'organiser, sur notre commune, une collecte de sang.

Vous avez été une trentaine à vous exprimer clairement pour un tel événement.

Si l'on additionne ces 30 réponses à tous ceux qui n'étaient pas au courant, à tous ceux qui, informés, n'ont pas eu l'opportunité de s'exprimer, et surtout aux volontaires de Courson-Monteloup, nous pensons avoir suffisamment de personnes pour que l'« EFS » se déplace chez nous.

La lecture de vos réponses concernant le jour idéal est sans appel : Le samedi ressort 27 fois sur les 30 !

Merci pour votre participation et implication. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à notre demande.



Le 26 mai prochain se tiendront les élections européennes.

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

La liste des électeurs est close depuis le 31 mars dernier. Il n'est donc plus possible de vous inscrire, sauf pour les personnes majeures sous tutelle qui ont jusqu'au 16 mai. Une nouvelle carte d'électeur vous sera envoyée entre le 15 et le 23 mai prochain. Le 26 mai, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures (attention, les élections précédentes, le bureau fermait à 20 heures, ce qui ne sera pas le cas cette fois). Pour voter, il est conseillé de vous munir de votre carte d'électeur mais il est indispensable de vous présenter avec une pièce d'identité avec une photo. Les cartes d'identité nationales ou les passeports devront être en cours de validité ou expirés depuis moins de cinq ans.



Élections Européennes

Fête de la MUSIQUE

22 JUIN

*Nous vous donnons rendez-vous à partir de 15h 30 et jusque tard dans la nuit,
dans et autour de la Salle Polyvalente.
Restauration sur place grâce au comité des fêtes
En représentation :*



Évènements à venir

- Le 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945
- Le 17 mai** : Réunion de quartier—Bois-Bourdon
- Le 19 mai** : Brocante
- Le 20 mai** : Réunion publique PLU
- Le 25 mai** : Concert de Jazz de la Maison de la Musique
- Le 7 juin** : Réunion de quartier — Ardenelle
- Le 22 juin** : Fête de la Musique de Saint-Maurice-Montcouronne
- Le 29 juin** : Kermesse de l'école

Rappel : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste éco-citoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

**Saint-
Mauricien**

Rappels « à votre écoute »

A la Mairie : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

Sur le site internet : Dans la rubrique « À votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et aussi, celle de vous abonner aux alertes et aux Flashs.

Avec l'appli mobile : Lancement en Mars mais découverte de l'application dès maintenant sur <https://app.smm.bluspark.io/>
Un guide à l'utilisation est téléchargeable sur le site et disponible en mairie.

Les numéros d'urgence :

SAMU 15
Sapeurs Pompiers 18

Gendarmerie 17
N° unique d'urgence européen 112

